



Réf. Farde e-Assemblées : 2321177

N° OJ : 75

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2020

Objet : Musées de la Ville de Bruxelles - Convention de partenariat entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Ville de Bruxelles concernant le projet d'inventaire du Patrimoine culturel Bruxellois.

Le Conseil Communal,

Considérant que la gestion des collections et leur valorisation auprès du public sont des missions essentielles des Musées de la Ville de Bruxelles ;

Vu que les Musées de la Ville de Bruxelles ne disposent pas actuellement d'un inventaire consultable en ligne ;

Vu que la Région de Bruxelles-Capitale met en place un inventaire mutualisé de toutes les collections du patrimoine mobilier situées en région bruxelloise ;

Vu que les Musées de la Ville de Bruxelles ont été un partenaire privilégié lors du développement du projet ;

Vu que la prise en charge des coûts sera assurée par la Région de Bruxelles-Capitale.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE:

Article unique : Adoption de la Convention de partenariat entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Ville de Bruxelles concernant le projet d'inventaire du Patrimoine culturel Bruxellois.

Annexes :

[CONVENTION FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)